Refus du fichage ADN, solidarité avec Fabien !

Le 16 novembre dernier, **Fabien, militant libertaire**, a été menotté lors de la tenue d'une table d'information sur le compteur Linky puis **placé en garde-à-vue** au commissariat de St-Gaudens durant 7 heures. Que lui voulait-on ? **Ficher son ADN** !... Plus d'un an après un passage au Tribunal Correctionnel de Toulouse (pour avoir entravé l'interpellation violente d'un sans abri durant la période du mouvement social contre la loi travail), la justice revient à l'assaut et déroule une partie de son arsenal répressif !

Le prélèvement ADN visait à l'origine au fichage des délinquants sexuels. Il est maintenant largement utilisé au service de la répression des acteurs et actrices du mouvement social. Pour cette raison, de nombreuses organisations politiques et syndicales en préconisent le refus. Parmi elles : les Faucheurs volontaires, le Syndicat de la magistrature, Solidaires, la Confédération paysanne, la CGT, etc…

Ayant lui aussi et comme beaucoup d'autres refusé de se soumettre au prélèvement de son ADN,
Fabien comparaîtra devant le Tribunal d'Instance de Saint Gaudens, le 1er mars, à partir de 14h.

Parce que nous refusons d'être fiché(e)s à vie, pour nos idées et pour nos luttes !

Contre la discrimination politique, syndicale et militante,
nous demandons la relaxe de Fabien concernant son refus du prélèvement ADN

NOM	PRENOM	LOCALITE	SIGNATURE